

## *Ophthalmologistes*

### **Public**

Toutes personnes nécessitant des soins visuels.

### **Missions**

Médecin spécialiste des yeux et de la vision.

Il est notamment chargé de prescrire des lunettes de vue ou des lentilles de contact.

- Il surveille les yeux et la vue
- Il réalise des examens
- Il détecte d'éventuels troubles ou maladies
- Il prescrit des médicaments, de la rééducation
- Il réalise des interventions chirurgicales

### **Coût – prise en charge**

Les consultations chez un ophtalmologiste conventionné sont prises en charge par l'Assurance maladie et remboursées à 70% sur la base de tarifs conventionnels.

La complémentaire santé peut prendre en charge les 30% restant selon le niveau de garantie souscrit.

<b>TERRITOIRE</b>	<b>PROFESSIONNELS INTERVENANTS</b>	<b>CONTACTS</b>
<b>ISSOIRE</b>	Monsieur SPORTIELLO	18, bd Pasteur 63500 ISSOIRE ☎04 73 89 35 10
<b>ISSOIRE</b>	Monsieur ALODEH	57, avenue John Kennedy 63500 ISSOIRE ☎04 73 89 10 15